

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du RPI 79

Le mardi 20 mars 2018 s'est tenue à l'école de Verchocq la réunion du conseil d'école.

Présents :

- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école de Rollez-Verchocq : Mme Lion Monique
- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école d'Herly : Mme Desacy Roselyne
- Monsieur le délégué départemental de l'Education nationale école de Rumilly : Mr Delplanque Gérard
- Monsieur le Maire de Avesnes : Mr Randoux Guy
- Monsieur le Maire d'Herly : Mr Peron Alain
- Monsieur le Maire de Rumilly : Mr Talleux Jean-Marie
- Monsieur le Maire de Verchocq : Mr Nempont Josse
- Mme Specque Séverine, déléguée des parents d'élèves
- Madame Théry Sandra, déléguée des parents d'élèves
- Madame Lecerf Jenny, déléguée des parents d'élèves
- Monsieur Leduc Cédric, délégué des parents d'élèves
- Madame Masset Elissa-Belle, déléguée des parents d'élèves
- Mme Debacker Amélie, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mme Huyghe Annabelle, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mme Lavogez Marie, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mr Wibail Sylvain, enseignant
- Mme Cléton Sylvie, enseignante
- Mme Lavogez Catherine, enseignante
- Mme Lefebvre, enseignante et directrice
- Mme Adams Sophie, enseignante
- Mme Myant Aurélie, enseignante

Excusés :

- Mme Blin Estelle, Inspectrice de l'Education Nationale circonscription d'Hesdin
- Mme Dondeau Aurélie, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Monsieur le délégué départemental de l'Education nationale école de Verchocq : Mr Verroust Gérald

ORDRE du JOUR mardi 20 mars 2018

- Information sur l'organisation pédagogique rentrée 2018,
- Rentrée des TPS
- Projets de classe
- Bilan exercices sécurité et PPMS
- Bilan financier (calendriers, marché de Noël)
- Activités au profit des coopératives, achats coopérative
- Travaux dans les écoles
- Photos de classe
- Fête de fin d'année
- Infos complémentaires

La séance s'ouvre par l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017. Le compte rendu sera désormais envoyé par mail à chaque représentant du conseil d'école.

Présentation de Mme Myant, qui remplace depuis le 13 mars Mme Duhaut, enseignante qui effectuait la décharge de Mme Lefebvre le mardi.

Information aussi sur l'arrivée de Mme Debacker en tant qu'AVS à ½ temps à l'école de Verchocq et de Rollez.

1. Organisation pédagogique

Effectifs du R.P.I

- A Rollez 46 élèves en maternelle : 9 TPS – 13 PS – 13 MS – 11 GS
- 57 élèves en élémentaire : 10 CP – 13 CE1 – 14 CE2 – 11 CM1 – 9 CM2

Total : **103** élèves à ce jour.

Répartition dans les classes : à ce jour

Enseignant	Ecole	Classe
Mme CLETON	Rollez	9 TPS – 13 PS 22 élèves 3 rentrées en janvier + 1 inscription en février + 1 en mars
Mme LAVOGEZ	Rollez	13 MS – 11 GS 24 élèves
Mme LEFEBVRE	Verchocq	10 CP – 7 CE1 17 élèves
M. WIBAIL	Herly	6 CE1- 14 CE2 20 élèves
M. ADAMS	Rumilly	11 CM1 – 9 CM2 20 élèves

Précisions :

- = TPS : 3 élèves rentrés en janvier + 1 en mars

Possibilité de reconduire une rentrée en janvier selon les effectifs en TPS/PS pour les enfants trop immatures ou pas propres avant.

- = Une élève inscrite sur la liste de Mme Lavogez fréquente la classe de Mme Cléon

Répartition des élèves par commune

- Avesnes : 4 Herly : 21 (+1/ rentrée) Rumilly : 24 (+2 / rentrée)
Verchocq : 53 (-3/ rentrée)

- = **Prévision d'effectif rentrée 2018 et répartition éventuelle des classes**

Effectifs prévus du R.P.I

Elèves en maternelle . Pas beaucoup de naissances en 2016, sur liste produite par les mairies, beaucoup d' enfants qu'on ne connaît pas.

TPS : 5 (prévision d'effectif)

PS : 6 (prévision d'effectif) + 9 : **15**

MS : **13**

GS : **13**

Total : 46

Elèves en élémentaire :

CP : **11 (10 si orientation IME)**

CE1 : **10**

CE2 : **13**

CM1 : 14

CM2 : 11

Total : 58 ou 59 élèves

Effectif prévu à la rentrée 2018 : 104 ou 105

2 enfants devraient arriver d'Auxi-le Château, famille d'Herly (1 inscription en CP et 1 inscription en CM2)

Organisation pédagogique envisagée

Répartition possible

TPS/PS: 20 (5 +15)

MS/ GS: 26 (13+13)

CP/CE1: 21 (11 CP+ 10 CE1) dont 1 orientation prévue en IME

CE2/CM1: 19 (13 CE2 + 6 CM1)

CM1/CM2: 19 (8 CM1+11 CM2)

Si même que cette année

TPS/PS: 20 (5 +15)

MS/ GS: 26 (13+13)

CP/CE1: 16 (11 CP+ 5 CE1) dont 1 orientation prévue en IME

CE1/CE2: 16 (5 CE1 +13 CE2)

CM1/CM2: 25 (14 CM1+11 CM2)

2. Rentrée TPS

Autres informations concernant les inscriptions à la prochaine rentrée :

• Campagne d'admissions pendant les 15 derniers jours de mai (du lundi 14/05 au 28 mai sur RDV)

Rappel de la démarche à suivre : **passage obligatoire en mairie** (domicile) pour inscription. Après obtention de l'autorisation du maire, l'admission se fait à l'école auprès de Mme Lefebvre avec les documents suivants : le certificat d'inscription de la mairie, le livret de famille et le carnet de santé, si l'enfant était déjà scolarisé, il faut un certificat de radiation de l'ancienne école.

*Les mairies fourniront les documents à distribuer aux familles des nouveaux élèves pour la **garderie** et la **cantine** et le règlement intérieur de l'école leur sera donné lors de l'inscription(rappel sur la nécessité d'assiduité scolaire et justification de l'absence dès la 1^{ère} demie journée d'absence).*

Depuis 2 ans, ce sont les parents qui doivent gérer les inscriptions pour le transport sur internet via <http://transportscolaire.hautsdefrance.fr/>

• Accueil des nouveaux TPS-PS dans la classe de Mme Cléton : le samedi 23 juin 2018 à 9h30

3. Projets de classe

Rappel des axes prioritaires du projet d'école:

- Développer l'accès à la culture des élèves en milieu rural
- Enrichir le champ lexical et la culture littéraire des élèves en vue d'améliorer la production d'écrit.
- Développer l'éducation à la citoyenneté, favoriser l'autonomie.

Des projets de classe sont mis en place à partir de ces 3 axes :

- En maternelle :

- Semaine de l'école maternelle du 5/02 au 9/02 : permet de partager des moments privilégiés avec les parents et de mettre en évidence la collaboration avec les nombreux partenaires de l'école. Les parents ont été accueillis à l'école, ils ont apprécié, ils ont pu « entrer dans l'univers des enfants ».
- Semaine des mathématiques
- Semaine prévention des accidents : « risques au quotidien »
- Le projet « les mots z'arts voyagent », travaux exposés avec ceux d'autres écoles à la médiathèque de Verchocq
- La grande Lessive, 2^{ème} partie : le 29 mars "Pierres à images et pierres à imaginer"

- Projet « objectif nature » sur la biodiversité : Après la fabrication de l'hôtel à insectes, sortie à Ruisseauville à la recherche des secrets de la haie avec l'EDEN 62.
- La fête du court métrage : thème « vive la musique »
- En APC, les 2 classes de maternelle ont travaillé avec tous les élèves de la TPS à la GS sur la programmation informatique

- **En CP/CE1 :**

- Fréquentation encore cette année, de la **médiathèque de Verchocq** par les CP/CE1. 2X/mois.
- **Décloisonnement avec la classe de CM2** tous les vendredis après-midi pendant 5 semaines du 23 mars au 7 avril :

Activités artistiques en petits groupes pour travailler sur les décors, les costumes de la fête d'école, anglais avec Mme Adams et chorale (chant en commun préparé pendant la période pour la fête de l'école)

- En coopération avec **CLEA du montreuillois (contrat local éducation artistique)** : travail avec une artiste plasticienne « Nikita Baud » en résidence sur le territoire de Montreuil.

Les élèves vont rencontrer une artiste plasticienne, elle leur présentera son travail et les aidera à mener un bien à projet de création d'affiche sur le thème de la commune de Verchocq.

Ils visiteront avec une guide de l'office du tourisme d'Hucqueliers l'église de Verchocq et à partir de photos de l'église, du village, ils réaliseront une affiche sur le village de Verchocq. C'est la suite du projet initié l'an dernier avec le webdoc et en attendant le projet écoles numériques et ruralité. Le projet doit se clôturer par la visite de l'exposition des travaux à Montreuil s/Mer le 31 mai.

- **En CE1/CE2 :**

- Mathador
- L'opération Permis Piéton, est relancée pour l'année scolaire 2017-2018 pour les classes de **CE2** par la gendarmerie d'Hucqueliers le jeudi 29/03.
- Semaine du court métrage : « drôles d'inventions » et en route.

- **En CM1/CM2 :**

- Mathador
- Dans le cadre de la liaison CM2/ 6^{ème}, le jeudi 22 mars : journée des élèves de CM2 au collège, avec visite une classe d'Anglais et d'une classe d'Allemand, du CDI et participation à un défi lecture réalisé par les professeurs du cycle 3 (CM2 et 6^{ème}) avec les élèves de 6^{ème} au collège d'Hucqueliers, le repas et le transport pris en charge par le collège.
- Décloisonnement avec la classe de CE1 tous les vendredis après-midi pendant 5 semaines du 23 mars au 7 avril : Activités artistiques en petits groupes pour travailler sur les décors, les costumes de la fête d'école, EPS avec Mme Lefebvre et chorale (chant en commun CP/CE1 et CM1/CM2 préparé pendant la période pour la fête de l'école). A cette occasion, les CM2 pourront fréquenter la médiathèque 1h hebdomadaire pendant 5 semaines.

Remerciements à Mme Nempont pour sa disponibilité auprès des CP/CE1 et des CM2.

- Sortie culturelle le 13 mars subventionnée par le département et la Communauté de Communes. L'Office Culturel Intercommunal du Haut Pays (OCIHP) a pour mission de concevoir et mettre en place les Saisons culturelles du Territoire. Le spectacle proposé cette année s'intitule « Hermann loup noir ». Il a pour thèmes : le Blues, la peur, et la différence.
Pour information, c'est la Communauté de Communes du Haut pays qui a pris en charge les déplacements pour tous les RPI éloignés de Fruges.

Interventions musique sur les 3 classes du primaire avec l'école de musique d'Hucqueliers, elles commenceront le jeudi 29 mars, 11 séances. Travail sur le rythme, le chant et la découverte de compositeurs.

Sorties scolaires en fin d'année

Ecole de Rollez : le lundi 16 avril à Ruisseauville

Ecole Herly : cirque à Boulogne sur Mer + visite des falaises des caps le mardi 10 avril.

Ecole de Verchocq et Ecole de Rumilly : à organiser

Projet écoles numériques, innovantes et ruralité :

Le 20/03/2018 : Toujours pas de date définie pour retour de la part du ministère.

Il ne faut surtout engager aucun achat avant la validation du ministère, car la subvention serait refusée.

4. Bilan exercices sécurité et PPMS

Voici les dates des exercices de sécurité pour notre école cette année :

- **1^{er} exercice incendie : vendredi 29/09/2017** RAS, les enfants sont habitués, ils respectent les consignes et se déplacent vers le lieu de rassemblement rapidement.
- **1^{er} exercice PPMS attentat/ intrusion : mardi 10/10/2017**, les municipalités ont tenu compte des remarques faites lors du 1^{er} CE, des sonnettes ont été installées aux entrées de l'école de Rollez et de Verchocq. Dommage qu'il n'y ait pas d'ouverture automatique car il n'est pas possible à Verchocq d'ouvrir la porte quand l'enseignante est dans sa classe, plus de secrétaire. Donc quand le maître du RASED vient ou les enfants se rendent chez l'orthophoniste, il faut laisser la porte ouverte.
- **1^{er} exercice PPMS risques majeurs** : jeudi 22 février 2018
2 exercices restent à effectuer :
- **2^{ème} exercice PPMS attentat/ intrusion** : mardi 17 avril 2018
- **2^{ème} exercice incendie** : vendredi 18/05/2018

Pour le confinement, il faudrait prévoir dans chaque école des réserves de nourriture ; biscuits + eau

5. Bilan financier (calendriers, marché de Noël)

Noël des enfants : Les municipalités ont versé 8€/ enfant.

La sortie au Cinéma a eu lieu à l'espace Francis Sagot de fruges le **jeudi 21 décembre**, les enfants ont tous vu le film : **Le grand méchant renard**. L'année prochaine on essaiera d'obtenir 1 bus financé par la communauté de communes pour voir 2 films différents car il est difficile de montrer des films qui plaisent aux enfants de la TPS au CM2.

*Le goûter a eu lieu dans les classes. Le conseil remercie **Mr et Mme Huguet qui ont fourni comme tous les ans le lait gracieusement.***

Les coquilles ont été achetées à la boulangerie Blondel de St Martin d'Hardinghem. (50 c/ la coquille)

Toutes les municipalités ont fait le virement cette année. Mme Lefebvre les remercie, ça a permis de ne pas mettre en difficulté la coopérative de Verchocq.

6. Activités au profit des coopératives :

- Les calendriers du RPI en novembre, **Bénéfice : 324 €** soit par classe 64,8 €

Bilans années précédentes :

2016 : 312,5 € = à 62,5 €/ classe

2015 : 259,2 € = à 51,8 €/ classe

- Marché de Noël en décembre, **Bénéfice : 1189,1 €** soit par classe 237.82 €

Bilans années précédentes :

2016 : 1399€ = à 279,8€/ classe

2015 : 1305€ = à 261,10€/ classe

Nous remercions les représentants des parents d'élèves pour leur participation toujours aussi active.

- Photos de classe, elles sont proposées à la vente jusqu'au 16 avril 2018. Elles seront distribuées à la rentrée des vacances de printemps.
- Chocolats en avril *Une grille a été distribuée à chaque enfant ou à l'aîné de la famille. Les chocolats sont commandés. Il fallait rendre les grilles complétées avant le **23 mars**. Pour information c'est Mr Wibail qui s'occupe de la commande. Il va chercher les chocolats le 31/03.*

7. Travaux dans les écoles

- à l'école de Rollez : création d'un "coin hygiène : sanitaire et cuisine" ainsi les enfants qui ont besoin d'être lavés (petits accidents...) sont isolés du regard des autres et le personnel (ATSEM) possède un lavabo pour nettoyer le

matériel utilisé. Auparavant tout (lavage des enfants et de la vaisselle) se faisait dans l'unique évier où il y a de l'eau chaude. Les peintures seront effectuées cet été.

8. Photos de classe

Les parents avaient décidé de *changer de photographe cette année. Plusieurs photographes nous ont démarchés, ils proposaient des choses intéressantes. Quand Mr Piesset l'a appris, il a envoyé une commerciale pour renégocier le marché avec le RPI. Des parents étaient présents lors du RDV, il a été décidé de continuer avec Piesset cette année mais avec certains changements : photos de classes créatives avec fond original (jeux d'enfants, œuvres d'art...), le format des photos individuelles et des fratries a été rediscuté, suppression des photos identité « mignonettes » inutiles et ajout de photo noir et blanc...*

On essaie encore cette année car un effort sera fait aussi pour la qualité des tirages, en plus ils sont très réactifs, répondent très vite au mail si problème et ils proposent le bon de commande, ce qui évite le gaspillage et qui permet de gérer plus facilement la commande.

Prise de vue a été réalisée le 16 février et les bons à tirer reçus le 8 mars. Les photos sont plus originales que celles des autres années, elles sont en commande à partir d'aujourd'hui jusqu'au 16 avril.

Les retours sont plutôt positifs, il faut voir si le succès sera au RDV, bilan au prochain CE.

9. Fête de fin d'année

Elle se déroulera dans la cour de **l'école de Verchocq le samedi 30 juin 2018 à partir de 10h30**. Les enseignants et les élèves préparent un spectacle. Le thème cette année est : **« les animaux »**

Les parents s'occupent de l'organisation de la fête : kermesse, restauration, préparation du lieu...

L'organisation du repas sera assurée cette année par la nouvelle friterie de Verchocq, un peu plus chère mais la qualité est meilleure et les commerçants locaux sont associés à notre fête d'école.

Il reste à trouver la sono.

10. Questions diverses :

- **Le site de l'école**, ne pas oublier de le consulter, toutes les informations importantes y sont consignées : *problèmes de transport scolaire, différentes expositions, les menus de la cantine, les activités en classe, le compte rendu du conseil d'école, les réunions, les spectacles, etc...*

Regardez-le souvent pour le faire vivre : <http://ecoledeverchocq.etab.ac-lille.fr/>

Les enseignantes de Maternelle ont souhaité ajouter 2 questions :

- 1. Peut-on trouver une solution pour garder l'ATSEM jusqu'à 12h00 à l'école de Rollez car il arrive fréquemment « des petits accidents » ou des enfants malades et personne pour les changer?

Réponse de Mr Nempont, maire de Verchocq : l'ATSEM doit quitter l'école 10 mn avant le bus afin d'avoir le temps de réchauffer les repas avant l'arrivée des enfants à la restauration scolaire.

Les enseignantes proposent que l'ATSEM descende en voiture par la route directe, ainsi elle arrive largement avant le bus.

Mr Nempont va revoir la question au niveau des horaires avec l'ATSEM et apportera une réponse prochainement.

- 2. Quelle est la procédure à suivre si la personne qui accompagne au bus est absente ?

Réponse de Mr Nempont : il faut appeler la mairie de Verchocq et dans ce cas, Morgan ou Clément qui possèdent tous les deux une carte de transport remplacera la personne absente.

La séance est levée à 19h30, elle est suivie du pot de l'amitié offert par Josse Nempont, maire de Verchocq.

Date du prochain conseil d'école : **Mardi 19/06/2018**

Fait à Verchocq le 27/03/2018

La secrétaire de séance : Mme Masset Elissa-Belle

La rédactrice : Mme Lefebvre Catherine